

Campagne de vaccination dans les collèges de Bourgogne-Franche-Comté : informations aux professionnels

14.9.2026 - | ARS Bourgogne-Franche-Comté

Campagne de vaccination en milieu scolaire : la rentrée est placée sous le signe de la mobilisation des professionnels de santé

Une stratégie élargie de prévention pour les collégiens

À chaque rentrée scolaire, la campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV), initiée en 2023, **se poursuit et s'élargit** à l'échelon régional et national, incluant désormais comme l'a demandé en mars 2025 la Haute Autorité de santé (HAS) **la vaccination contre les infections invasives à méningocoques ACWY**.

Cette offre vaccinale gratuite est destinée à l'ensemble des **élèves de 5e, 4e et 3e** scolarisés dans **les collèges publics et privés sous contrat** de Bourgogne-Franche-Comté, soit **près de 100 000 adolescents dans plus de 330 établissements**.

Les vaccinations proposées

HPV - Papillomavirus humains

- Recommandée depuis 2007 chez les filles, et depuis 2021 chez les garçons dès 11 ans.
- Prévention jusqu'à **90 % des infections cancérogènes à HPV** (cancers du col de l'utérus, de l'anus, de la gorge, etc.).
- Schéma vaccinal :
 - **2 doses entre 11 et 14 ans** révolus ;
 - **3 doses entre 15 et 19 ans** révolus.

Méningocoques ACWY

- Nouvelle composante de la campagne 2025.
- Protégeant contre **les 4 principales souches pathogènes** de méningocoques : A, C, W, Y.
- Schéma vaccinal : **1 dose unique entre 11 et 14 ans**, rattrapage possible jusqu'à 24 ans.

Mise à jour des vaccinations du calendrier

Avec accord parental, les équipes de vaccination pourront également mettre à jour les vaccins suivants :

- **ROR** (Rougeole - Oreillons - Rubéole) ;
- **DTCP** (Diphtérie - Tétanos - Coqueluche - Poliomyélite) ;
- **Hépatite B**.

Cette opportunité permet **de prévenir les retards vaccinaux**, notamment pour des enfants éloignés du suivi médical habituel.

Organisation de la campagne scolaire

Calendrier prévisionnel

Étape	Description
Mi-septembre à fin décembre	Ouverture de la plateforme en ligne permettant la signature de l'autorisation parentale (liens fournis via les établissements).
Début octobre	Envoi d'un courrier aux familles avec un dépliant explicatif et accès à la plateforme d'autorisation
De janvier à juin	Déploiement des équipes de vaccination dans les collèges, selon un calendrier arrêté avec chaque établissement scolaire

En cas d'indisponibilité de la version dématérialisée, des **formulaire**s papiers sont remis aux familles via les établissements.

Professionnels mobilisés

La campagne repose sur l'implication des **centres de vaccination départementaux** qui interviennent en lien étroit avec :

- Les **équipes éducatives** des établissements ;
- Les **rectorats de Dijon et Besançon** ;
- L'**Assurance Maladie** ;
- L'**ARS Bourgogne-Franche-Comté**.

Communication et sensibilisation

Déployée par l'**Institut National du Cancer (INCa)**, la campagne de communication comprend :

- **Pour les familles** : courriers, dépliants, spots radio ;
- **Pour les professionnels éducatifs** : fiches mémo, dossiers pédagogiques ;
- **Pour les élèves** : supports ludiques (journal, vidéo scolaire).

Venez rejoindre les équipes mobiles de vaccination

Les équipes mobiles des centres de vaccination, qui se déplaceront dans tous les collèges (publics et privés sous contrat avec l'Education nationale), peuvent bénéficier de renforts humains en santé qu'ils soient libéraux en activité, retraités, sans activité, salariés, fonctionnaires et étudiants. Les profils concernés sont les médecins, sages-femmes, pharmaciens et infirmiers.

Professionnels de santé, vous souhaitez vous mobiliser et participer à cette campagne ? Retrouvez ici les coordonnées des directions départementales de l'ARS sur votre territoire :

- DT21 ARS-BFC-DD21@ars.sante.fr
- DT25 ARS-BFC-DD25@ars.sante.fr
- DT39 ARS-BFC-DD39@ars.sante.fr
- DT58 ARS-BFC-DD58@ars.sante.fr
- DT70 ARS-BFC-DD70@ars.sante.fr
- DT71 ARS-BFC-DD71@ars.sante.fr
- DT89 ARS-BFC-DD89@ars.sante.fr
- DT90 ARS-BFC-DD90@ars.sante.fr

Les autres modalités de vaccination contre les HPV restent en vigueur

Actuellement, les médecins, les sages-femmes, les infirmiers et pharmaciens peuvent prescrire les vaccins et pratiquer la vaccination.

La vaccination se déroule selon les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur :

- Pour les jeunes filles et garçons âgés de 11 à 14 ans révolus, la vaccination se déroule en 2 injections espacées de 6 à 13 mois ;
- Pour les filles et garçons âgés de 15 à 19 ans révolus, 3 injections sont nécessaires. La deuxième injection a lieu 2 mois après la première et la troisième est faite 6 mois après la première ;
- Pour les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, jusqu'à 26 ans révolus : 3 doses sont administrées. La deuxième dose a lieu 2 mois après la première et la troisième dose a lieu 6 mois après la première.

[Voir le calendrier vaccinal ici](#)

Un webinaire pour tout savoir sur la maladie et les mesures de prévention

Webinaire réalisé en octobre 2023 destiné aux professionnels de santé.

<https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/campagne-de-vaccination-dans-les-colleges-de-bourgogne-franche-comte-informations-aux>